

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE: Par an, (payable d'avance) \$6.00 (payable d'avance) 7.00

Bureaux à Québec: No. 1, rue Buade, à côté du Bureau de Poste.

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL QUOTIDIEN

Editeur-Propriétaire: S. MARCOTTE

Rédacteur en Chef: HECTOR FABRE

PRIX DES ANNONCES.

Six lignes, première insertion \$0.50 Chaque insertion suivante 0.125

Bucuraux à Montréal: Fabre & Gravel, Libraires, 219, rue St-Jacques.

HISTOIRE D'UNE PIPE

CHAPITRE XV.

Dans lequel le lecteur, plus heureux que les moines, retrouve le fugitif et l'accompagne de Mayence à Cologne.

"Le matin même du jour où le vol fut découvert au monastère, mais plusieurs heures auparavant une barque marchande, chargée de ballots de laine, descendait rapidement le cours du Rhin en se dirigeant vers Cologne. Un nombre des passagers, presque tous négociants, que leurs affaires conduisaient, soit dans la riche capitale de l'électorat..."

"Vous voyez, mes maîtres, disait le vieux pilote, ce rocher au plus profond du fleuve, et sur laquelle se dresse une tour isolée, sans porte, et percée d'étroites fenêtres grillées, dans laquelle, depuis un siècle, personne n'a pénétré, c'est la Tour-des-Souris. Toutes les nuits, à minuit, une figure de damné apparaît entre les créneaux et pousse des cris plaintifs. Ce fantôme est celui d'un mauvais évêque, seigneur de la contrée, qui, après avoir fait remplir sa tour de farine, de viandes et de vin, s'y retira pendant une affreuse famine, pour y vivre dans l'abondance, sans donner un grain de blé à ses malheureux vassaux que, du haut de la plate-forme, ses soldats avaient ordre de percer de fleches, s'ils tentaient d'approcher pour implorer sa pitié."

nous brûlons les hérétiques, hurle le bon docteur, pourquoi ne traitons-nous pas ainsi ces maîtres de perdition, ces cardinaux, ces papes, toute cette lie de la Sodome romaine, pourquoi ne lavons-nous pas nos mains dans leur sang?" "Le fait est qu'il n'est pas plus doux pour ses anciens amis, quand ils veulent se séparer de lui, interrompit un marchand de Mayence, je l'ai attendu à Vittemberg, prêcher, casque en tête, à l'église de Tonsles-Saints, contre son ancien disciple Caristadt; il écumait de colère et il n'y a pas de nom qu'il ne lui ait donné. Quelle clochette ordurière il l'a appelé polisson, faux prophète, bateleur, bouffon, tête d'âne, etc."

Chemin de Fer du Pacifique Canadien. Soumissions pour Nivellement, Pose des Lisses, etc. DES SOUMISSIONS cachetées adressées au Secrétaire des Travaux Publics et endossées "Soumission pour le Chemin de Fer du Pacifique" seront reçues à ce bureau jusqu'à M. BÉLÉDÉ, le 15 SEPTEMBRE prochain, pour les ouvrages qui ont été désignés par cette section du Chemin de Fer du Pacifique, s'étendant depuis Rivière Jacques-Cartier jusqu'au Portage de la Rivière des Roches, sur une distance de 11 milles, savoir: L'apport des lisses et de la charpente, savoir: 77 milles environ, et la construction, ainsi bien que la pose des lisses et nivellement, sur 37 milles environ, entre le lac de la Croix et le Portage de la Rivière des Roches. Pour plans, devis, quantités approximatives, formes de soumission et autres renseignements, s'adresser au bureau de l'ingénieur en chef à Ottawa. Aucune soumission ne sera considérée, à moins qu'elle ne soit sur une forme imprimée et que les conditions en soient remplies. Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire. Dépt. des Travaux Publics, Ottawa, le 5 août 1876.

MUSIQUE!!! Le son signifié par l'occasion de la réouverture des classes pour l'automne MM. les Professeurs de Musique et les Directeurs et Directrices des Maisons d'Éducation qu'il vient de recevoir une très-grande quantité d'ouvrages élémentaires pour l'enseignement de la musique, tels que: SOLFÈGES, MÉTHODES, ÉTUDES de tous genres, ETC., ETC., et les conditions les plus brillantes et les plus nouvelles pour Piano. A. LAVIGNE, Éditeur de Musique, Rue St-Jean, (Banque d'Épargne) Québec, 26 août 1876.

A VENDRE. Vitres, Mastic, Huile de Lin, Tégolite, Blanc de plomb et Peinture, Toile à Gilet, Toile Caoutchouc, Hachoir et autres Marques, Toile galvanisée, Cloches Coupés, Tarands et Viches, Plomb à Lingots et à Thor. Agents pour les Hamacs Ahantes de 8 yds. C. & W. WURTELE, Rue St-Hierro, Québec, 15 août 1876.

Corporation de Québec. HOTEL-DE-VILLE, Québec, 23 août 1876. AVIS PUBLIC est par ces présentes donné que le Département du Feu ayant besoin et étant sur le point d'acheter un ou deux Engins à Vapeur pour le feu, invite les fabricants d'engins, soit du Canada ou des États-Unis, à concourir à un essai qui aura lieu le 29 et 31 du mois de SEPTEMBRE prochain à Québec, afin de s'assurer quels sont ceux qui reproduisent mieux aux besoins de la Cité. Les personnes désirant prendre part à cet essai devront le faire à leurs propres frais et risques. La Corporation ne s'engage pas à acheter un ou deux des engins à vapeur. Par ordre, N. FAGES, Asst.-Greffier de la Cité, Québec, 23 août 1876.

"Or, une nuit, pendant que le mauvais évêque se réjouissait dans un festin, il entendit un bruit extraordinaire et ses arçons vinrent avec effort lui annoncer qu'une innombrable légion de rats, traversant le Rhin à la nage, venait assaillir la forteresse. Le prélat ne fit d'abord qu'en rire, mais bientôt les rats, se précipitant en masse par toutes les ouvertures, il fallut leur livrer un combat terrible. Ce qu'il en périt, personne ne peut le dire, mais leur armée était aussi innombrable que les sables de la mer. L'évêque et ses serviteurs furent dévorés vivants par cette multitude affamée, en punition de leur avarice, et depuis la tour est appelée la Tour-des-Souris."

"Le moine de Vittemberg a donc bien raison de dire que tout les papes, les cardinaux et les moines devaient être mis dans le même sac et noyés au fond de la mer, dit un voyageur. — Eh! reprit un autre, les seigneurs qui lui flatte tant ont fait vingt fois plus de mal que les prêtres et c'est par eux qu'il aurait dû commencer sa réforme. — Réforme! réforme, ainsi que, la reconnu le premier le Saint-Père, ce serait au Pape à être le réformateur et non pas à cet ivrogne de Martin Luther, à ce saxon orgueilleux, aux épaules carrées, qui passe ses nuits à boire, prêché l'épée au côté, voudrait tout tuer ou brûler au nom de la tolérance, refuse obéissance à ses supérieurs, excite le peuple à la révolte, abat les clôtures des couvents et épouse une religieuse défrôquée, au grand scandale de tous les gens honnêtes et craignant Dieu. — C'est pour le bien du peuple qu'il fait cela. — Dites plutôt pour les biens des Ordres religieux qu'il veut s'approprier. Sa réforme, c'est le libéralisme érigé en morale et le pillage organisé."

"Si un roi d'Angleterre me crache à la figure ses effrontées menteries, j'ai le droit à mon tour de les lui faire rentrer jusqu'à la gorge. Si jette ses exécrations à la couronne de mon monarque et de mon Christ, pourquoi s'étonnerait-il si je barbouille d'une manière semblable son diadème royal, et si je proclame que le roi d'Angleterre est un menteur et un maraud?... Courage, chenapan que vous êtes, brûlez-moi, si vous l'osez..." "On dit que le style peint l'homme; d'après cela, mes maîtres, que pensez-vous de ce Martin le réformateur?" "Il mériterait qu'on le brûlât comme les anabaptistes que lui-même a brûlés. — C'est un fou dangereux et un voleur. — Il vaut encore mieux que votre pape et ses cardinaux. — À bas la réforme! — À bas les couvents!" "Qu'est-ce donc que ce tapage? s'écria tout-à-coup maître Vurtier qui, craignant que la dispute ne finit par dégénérer en rixe, crut le moment venu d'intervenir son autorité. Le premier qui se permit d'entamer une controverse religieuse, je le débarque immédiatement sur la rive. Vous entendez?" "Personne ne se souciait de continuer son voyage à pied, aussi se fit-il un profond silence. Le vieux pilote en profita pour entamer la légende du seigneur au barillet. Avant qu'il eût commencé, André s'éloigna du gouvernail et alla s'asseoir seul à l'écart. "La réforme ou plutôt la révolte prêchée par Luther n'était encore qu'à son début, et déjà elle passionnait l'Allemagne, d'où plus tard elle devait déborder sur le monde et faire couler tant de sang et de larmes. Elevé dans l'intérieur d'un couvent, à la porte duquel venait expirer les bruits du monde, le jeune homme n'avait vaguement entendu parler du moine de Vittemberg que comme d'un pêcheur pour la conversion duquel il faisait prier. "La conversation qu'il venait d'entendre et qu'il avait écoutée avec avidité, sans bien la comprendre, réveillait en lui ses plus mauvais instincts. Il se forgeait un Luther à lui, pillant les églises et partageant calices et ostensoirs d'or, reliquaires précieuses, perles et diamants entre ses disciples et ses complices. Voleur sacrilège, il brulait de s'enrôler sous la bannière d'un chef dont la puissance lui garantirait l'impunité et dont la doctrine l'absoudrait de ses méfaits vis-à-vis de sa propre conscience. "Avant d'avoir entendu les prédications de Martin Luther, le novice de la Val-Grün avait commencé à mettre en pratique ses audacieuses maximes. L'esprit de révolte était le fond de son caractère; sans le savoir, André, depuis longtemps, était protestant."

QUAND VOUS AVEZ CHAUD! Il fait chaud, et tout le monde est altéré, cherche à se rafraîchir. Il n'existe aucun rafraîchissement qui puisse surpasser la MORUE!!! EN RECEPTION. 100 QUARTS MORUE No. 1 SAUMON No. 1 et No. 2 LARD, JAMBON, SAINDOUX, SEL, ETC. A VENDRE PAR J. B. RENAUD & CIE., 72 & 74, RUE ST. PAUL, Québec, 16 août 1876.

MORUE!!! EN RECEPTION. 100 QUARTS MORUE No. 1 SAUMON No. 1 et No. 2 LARD, JAMBON, SAINDOUX, SEL, ETC. A VENDRE PAR J. B. RENAUD & CIE., 72 & 74, RUE ST. PAUL, Québec, 16 août 1876.

WITRES! WITRES! AU No. 24, RUE ST. PAUL. Les soussignés désirent informer MM. les Marchands de la Ville et de la Campagne qu'ils viennent de recevoir un assortiment général de Vitres de toutes grandeurs qu'ils vendront au plus bas prix. —AUSSI— Un assortiment complet de Lampes pour les Salons, de Chandeliers pour les Églises, depuis quatre à douze lumières. R. A. D & CIE. Québec, 16 août 1876.

Corporation de Québec. HOTEL-DE-VILLE, Québec, 23 août 1876. AVIS PUBLIC est par ces présentes donné que des Soumissions cachetées adressées au Secrétaire et endossées "Soumission pour Bois de Chauffage" seront reçues à ce bureau jusqu'à M. BÉLÉDÉ, le 15 SEPTEMBRE prochain, à 4 heures heures P. M. pour la fourniture de 200 cordes de bois de chauffage, de bois de chauffage, moitié crabe, moitié menisier, livre comme d'ordinaire à l'Hôtel-de-Ville et aux divers stations du feu, bureaux des créanciers de la ville, résidence du jardinier, etc. Le tout préalablement corrigé aux frais du contrat, tout, plus et en plus en cas de hanger suivant le cas. Chaque soumission sera faite sur un blanc que l'on se procurera au bureau du Secrétaire et portera les signatures de deux personnes solvables qui voudront bien leur cautionner pour l'exécution du contrat. La Corporation ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions. Le contracteur payera au notaire le coût de rédiger le contrat. G. BAILLARGE, Ingénieur de la Cité, Québec, 17 août 1876.

(A continuer.)

MAISON DE PENSION RUE ST. NICOLAS, No. 33 AU PALAIS, Tenue par VITAL ROBBE. Vin de Bordeaux, 1ère qualité, Lunck à toute heure, Québec, 29 avril 1876-18

AVIS. I. PARENT & Cie, Tonneliers, informent leurs amis et le public en général qu'ils ont ouvert un Atelier de Tonneliers, RUE ST-AUGUSTIN, No. 43, et qu'ils sont prêts à recevoir et exécuter toutes commandes quelconques dans leur ligne, avec plus bas prix possible. Ils ont toujours en main Tommes, quartes, barils, etc. sont prêts à embastiller toute liqueur à demande. Québec, 8 juillet 1876-18

EXHIBITION PROVINCIALE 1876. L'EXHIBITION PROVINCIALE pour 1876 ouvrira son monde catégorique à Montréal, MARDI, 13 SEPTEMBRE, 11 heures du matin, à VENDRE, le 13, 14 et 15 SEPTEMBRE, sur le terrain Avenue Mont-Royal, près du Mile-End. Pour le détail des prix et les blancs s'entre adresser au Secrétaire du Conseil d'Agri-culture, No. 21, rue St-Gabriel, Montréal, ou aux Secrétaires des Sociétés d'Agri-culture de Québec, qui en seront amplement pourvus. Les entrées pour les animaux devront NECESSAIREMENT être faites le ou avant SAMEDI, le 25 AOÛT, mais pour les produits agricoles, ce temps sera prolongé jusqu'à SAMEDI, le 2 SEPTEMBRE. N. B. — Aucune entrée ne sera reçue après ces dates. Pour plus amples informations, s'adresser au sous-signé: KOEGER LECLERE, Secrétaire C. A. P. Q., 14 juillet 1876-21

NOUVEAU MAGASIN DE QUINCAILLERIE. MM. BELANGER & GARIEPY Ont ouvert au No. 15, rue St. Pierre, Basse-Ville, un Nouveau Magasin pour faciliter leurs relations avec leurs nombreux clients de la campagne. On y trouvera toujours l'assortiment le plus complet et le mieux assorti de QUINCAILLERIE, etc. Les marchandises de la campagne sont spécialement invitées et libérées pour le commerce. 1, RUE ST. PIERRE, Québec, 17 juillet 1876.

Le Docteur CASGRAIN CHIRURGIEN DENTISTE, A transporté ses Salles d'Opérations au No. 99, RUE ST. JOSEPH, à St. Roch, au coin de la rue du Pont, vis-à-vis la Station de Police. Québec, 1er juin 1876-21

500 PIECES ETOFFE A ROBES A VENDRE A GRAND MARCHÉ CHEZ BRUNET & LAURONT. Québec, 16 août 1876.

Commissaires—F. Guay.
Soixante Permanente de Construction des
Artisans—A. J. Auger.
Hôtel de Ville—C. Ballalgré.
Avis—Vincent Orléans Côté.
Avis—J. A. Martinou.
Grande Vente à l'Encan—Oct. Lemieux &
Cie.
Marchandises Nouvelles—Glover, Fry &
Cie.
500 pièces Etouffe à Robes—Brunet & Lau-
rent.
Profites du bon marché—Th. Hudon.
Grande Rédaction—F. X. Lepage.
Extrait Liquide de Bonif par Liebig—O.
Potvin & Cie.

QUEBEC

MARDI, 5 SEPTEMBRE 1876.

Parodon

Le Nouveau-Monde annonce en
tête de ses colonnes, que M. le
Chanoine Lamarche a eu une
audience de N. S. Père le Pape
le 16 Août dernier, et qu'il lui a
demandé sa bénédiction, pour
lui et ses collaborateurs dans la
presse. Avec sa bonté infinie, le
St. Père a accordé à M. Lamarche
l'absolution pour ses fautes et
la bénédiction pour ses bonnes
intentions.

Il faut espérer que le direc-
teur du Nouveau-Monde aura com-
pris le sens de cet acte d'in-
dulgence et qu'à l'avenir le Nou-
veau-Monde ne péchera plus.

Contestation de Charlevoix.

(Déclaration lue aux témoins de St.
Urban.)
Nous soussignés déclarons solennel-
lement, que dimanche le 16 janvier dernier,
M. Fafard, curé de St. Urban, a dit dans
son sermon en s'adressant à ses paroissiens:
10. Qu'il y avait des gens à la
Décharge (partie de St. Urban) qui parce
qu'il ont amassé une petite récolte cette
année, se croient capables de vivre sans
l'aide de personne et qui pour cela se
croient des boss, se chauffent les pieds-
sous la poêle et se méient de faire des
assemblées publiques. De tous ces gens
la plus de la moitié sont incapables de se
former une opinion et de se guider eux-
mêmes.

20. Qu'ils écoutaient un homme igno-
rant, ne sachant ni lire, ni écrire un
homme fraîchement libéré de prison
(l'homme dont il voulait parler est hon-
nête et n'est jamais allé en prison) plutôt
que de demander des conseils aux gens
capables de les guider.

30. Qu'ils feraient mieux d'écouter
leur curé que de grand prêtre en parlant
du même homme qu'il faisait illusion
plus haut, (comme c'était leur devoir).

40. Qu'ils ne devaient pas écouter non
plus les gens venant de Québec et ailleurs
parler en faveur de M. Tremblay, parce
qu'ils venaient pour les tromper.

50. Que s'ils n'avaient pu se leur curé
et les bons habitants pour les faire semer
le printemps dernier, ils n'auraient point
semé.

60. Que s'ils voulaient que ces gens là
se libèrent encore dans l'avenir, ils de-
vaient les suivre et voter pour le même
candidat qu'eux, c'est à dire Langevin,
dans la présente élection.

70. Que M. Langevin était un homme
capable de rendre de grands services au
comité.

80. Que M. Tremblay était un homme
entêté, mécontent, personne et ne méritait
plus notre confiance.

90. Que ces gens là (de la Décharge)
devaient écouter leur curé, le suivre dans
sa présente élection, s'ils voulaient avoir
des services qu'ils en auraient besoin
ainsi que ceux de la paroisse.

Et nous faisons cette déclaration solen-
nelle etc., etc.
(Signé) PIERRE GILBERT,
XAVIER GIRAUD.
Fait et attesté devant moi
ce 8e jour février 1876.
F. ASSELIN, J. P.

Election de Portneuf.

Nous attirons particulièrement l'atten-
tion de nos lecteurs sur le témoignage
de M. Michel Gauvin, secrétaire du Dr.
LaRue. On verra qu'il a traité des élec-
teurs dans la maison même de M. Larue
et en sa présence:

MICHEL GAUVIN, de l'Association Lo-
rette, cultivateur et négociant, âgé de 55
ans.
Je me suis occupé de la dernière élec-
tion dans l'intérêt du Dr. LaRue. J'ai
parlé aux électeurs en sa faveur. J'ai eu
occasion de voir beaucoup d'électeurs
et j'ai parlé très-souvent d'élection aux
électeurs que je voyais. J'étais présent
lors de la rencontre de deux candidats
à St. Augustin. Je suis allé chez le Dr.
LaRue ce jour-là. J'ai vu quelques élec-
teurs chez le Docteur ce jour-là, mais il
y avait aussi des étrangers. Je me rappelle
de quelques-uns de ceux qui étaient là.
Il y avait M. Dubuc, Laperrrière,
Angers, Paradis; je pense que M. Au-
gustin Bourbonneau y était aussi, mais je
ne suis pas positif qu'il y était pendant
que je me suis trouvé là. Il peut se faire
que M. Jobin y était, mais je ne m'en rappele
pas. Je ne pense pas que le Capitaine
Drolet y était dans le temps, mais je ne
jure pas qu'il n'y était pas. Il a été pris
de la boisson par les messieurs qui se
trouvaient là. J'y suis allé de moi-même,
et j'ai invité M. Paradis à venir avec moi,
et d'autres nous ont suivis. On a dit
"Alions faire un tour chez le Docteur
LaRue," et nous sommes allés.

Après les discours de Messieurs LaRue
et Collet, nous avions l'estomac un peu
sec, et nous sommes allés chez le docteur
LaRue. Après être entrés chez le doc-
teur, nous nous sommes assis, et j'ai
aperçu le docteur à son sideboard qui
prenait un verre de bière, refermant le
sideboard après s'être servi. J'étais telle-
ment altéré que je me suis dit: "Je vais
me permettre d'aller prendre quelque
chose moi-même," et, de fait, j'ai été
ouvrir le sideboard et je me suis servi
d'un verre de bière. Mlle LaRue était
présente quand je me suis ainsi servi, et
je lui ai dit: "J'ai envie de payer la
traite." Elle ne me l'a pas permis ni me
l'a défendu. Alors j'ai appelé mes amis,
et je leur ai dit: "C'est moi qui paye la
traite." La bière qui a été buë là venait
de chez moi; j'avais rendu au docteur
dans le temps, et je l'avais rendue au
docteur. Tous ceux qui étaient là ont
pris la traite; c'étaient tous des con-
naissances. Il y en avait de Ste. Foye et
de St. Augustin. On a parlé d'élection
cette fois-là; c'était l'entretien général.
Il est probable que M. le Dr. LaRue a eu
sa connaissance quand les gens ont été
prendre la traite à son sideboard; mais,
dans tous les cas, il ne l'a pas permis.
Il n'est pas venu boire avec nous autres.

Transquestionné.
Nous sommes partis de l'appartement
où se trouvait M. le docteur LaRue, pour
aller prendre notre verre et cela dans
l'appartement où se trouvait le sideboard.
Je connais M. Jean Paradis. Je l'ai in-
vité à prendre quelque chose; je le suis
allé voir tout indistinctement. Tous les
gens que j'ai ainsi traités sont de mes
amis. Il faisait très chaud ce jour-là. Il
y avait eu des discours depuis la fin de la
messe, c'est à dire depuis onze heures et
demi jusque près de l'heure des vêpres.
Les gens avaient été au soleil tout ce
temps-là. Tout le monde avait soif, moi
pour un, et c'est pour cela que j'ai cru
devoir ainsi traiter mes amis. C'est moi
qui ait payé cette traite-là. En réglant
mon compte plus tard avec le docteur
LaRue, j'ai retranché cette traite-là du
montant qu'il me devait. J'étais en
compte avec lui dans ce temps-là. Je
n'ai jamais eu l'intention de faire payer
cette traite-là au docteur LaRue. Il a
toujours été entendu que c'était moi qui
traisais et qui payais. Je n'ai fait de mon
chef et de mon propre gré; et lorsque
je l'ai fait j'avais l'intention d'en payer
le montant au docteur LaRue. Quand
j'ai payé cette traite-là je n'avais pas
l'intention d'influencer le vote d'aucune
de ces personnes là. Tout ce qu'il y avait
là, nous annonçait que c'étaient des élec-
teurs favorables au Dr. LaRue. Tous les
électeurs qu'il y avait là étaient des élec-
teurs ouvertement déclarés pour le Dr.
LaRue. Cette traite n'avait pas la moindre
référence à leur vote. Je n'aurais pas
voulu essayer leur offre une traite pour
leur vote, car j'aurais cru les insulteur,
vu que c'étaient des gens respectables.
Toutes ces personnes là étaient des
personnes que j'avais l'habitude de tra-
iter en des temps autres qu'en temps d'é-
lection—pas très-souvent, mais chaque
fois que j'en avais l'occasion. Ces per-
sonnes là me traitaient quand elle en
avaient l'occasion. Le Dr. LaRue est
dans l'habitude de traiter ses amis chez
lui. J'étais très intime avec le Dr. LaRue;
depuis trente ans passés que je le con-
naissais, nous avons toujours conservé une
amitié sincère l'un pour l'autre, et c'est
un raison de cela que j'ai cru pouvoir tra-
iter les autres chez lui. Si ça n'avait pas
été en temps d'élection, j'aurais traité
ces gens là la même chose. Il peut se
faire que si le docteur eût été libre, il
l'aurait fait lui-même, et je n'aurais pas
été à la peine de la faire moi-même. Je
lui aurais dit: "Tu ne penses rien?" Il
considère cette politesse là comme étant
dans le cours de l'hospitalité et de la poli-
tesse. Chaque électeur qu'il y avait chez
le docteur a dû connaître mon principe
en politique. Le docteur avait ce que
j'étais son partisan. Le docteur m'a dé-
fendu de vendre de la boisson le jour de
la votation, me disant que je serais en
risque de payer une amende si je le fai-
sais. Il m'a défendu de payer pour avoir
des votes, en me disant que ce serait
contre lui.

Re examiné.
Le Dr. LaRue ne vend pas de boisson
habituellement. Je ne suis pas dans
l'habitude d'aller traiter mes amis chez
le Dr. LaRue en dehors de l'élection.

Q.—En dehors des temps d'élections,
supposez que vous vous seriez rencontré
chez le Dr. LaRue avec plusieurs de vos
amis, vous seriez-vous permis de les tra-
iter à même son sideboard?

R.—Je ne me le serais peut-être pas
permis, car, comme je vais avoir l'hon-
neur de le dire à la Cour, en dehors des
temps d'élection, je n'aurais pas été à la
peine de la faire, car d'habitude, M. le
Dr. LaRue a toujours été assez généreux
à mon égard pour me traiter, mais com-
me il était gêné de la faire, je l'ai fait
moi-même.

M. le Dr. LaRue n'est pas mon voisin,
mais quand je vais chez lui, je suis tou-
jours bien traité. Quand il a été libre de
le faire, il m'a toujours traité.

JEAN PARADIS, de Québec, mar-
chand, âgé de 53 ans.
Q.—Vous étiez électeur dans le comté
de Portneuf à la dernière élection?

R.—Oui monsieur.

Q.—Vous étiez-vous trouvé à St. Au-
gustin, le jour de la rencontre des candi-
dats LaRue et Collet?

R.—Oui monsieur.

Q.—Etiez-vous allé chez M. le docteur
LaRue ce jour-là?

R.—Oui, monsieur.

Q.—Quelqu'un vous a-t-il invité à y
aller?

R.—J'étais avec M. Michel Gauvin, ce
monsieur m'a invité à l'accompagner chez
le Dr. LaRue, et j'y suis allé.

Q.—Le Dr. LaRue était-il chez lui quand
vous y étiez ainsi allés?

R.—Oui, monsieur.

Q.—Avez-vous vu chez le Docteur, des
électeurs à part vous-même?

R.—Oui il y en avait plusieurs; il y
avait aussi des personnes qui n'étaient
pas électeurs.

Q.—Pendant que vous étiez là, s'est-il
pris de la boisson?

R.—Oui, quelques-uns en ont pris.

Q.—Vous en a-t-on offert à vous-
même?

R.—J'étais à parler avec le docteur
LaRue, lorsque d'autres sont entrés dans
la chambre. Je ne me rappelle pas qui
est entré le premier. Les autres qui
étaient là sont entrés dans la chambre
et je suis resté avec le docteur. Tant
que je n'ai pas été dans la chambre, je
n'ai pas vu ce qui s'y est fait. Je ne suis
pas allé de moi-même dans la chambre,
j'y suis allé avec le docteur. Le docteur
m'a dit: "Pas de préférence" et j'ai alors
entendu une ou deux voix qui disaient:
" Il s'emballe de faire comme nous, qu'il
vienne; " là-dessus le Docteur a dit:
"Allez donc," et j'y suis allé avec lui.
J'ai connaissance que chacun n'a pris
qu'un verre.

Q.—A-t-il été question d'élection entre
les électeurs qui étaient là et le docteur
LaRue, ou quelqu'un de ceux qui étaient
là, vous a-t-on parlé d'élection?

R.—Oui ils en ont parlé. Il y avait là
des gens de la place ainsi que de paroisses
étrangères, et en s'assemblant là ils ont
parlé d'élection. Personne là ne m'a
demandé pour qui j'étais, et personne
n'a demandé d'autres pour qui ils
étaient.

Q.—Quand M. le docteur vous a invité
à entrer chez lui, vous étiez-vous pro-
noncé pour lui? Savait-il pour qui vous
étiez?

R.—Je pense bien qu'il savait pour qui
j'étais.

Transquestionné.
Ce verre là n'a pas eu d'influence sur
mon vote. Je n'ai pas pris ce verre là
comme devant influencer mon vote. Si
on m'avait offert un verre de boisson en
me disant que c'était pour mon vote,
j'aurais été insulté par cette proposition.
Avant ce temps là le Docteur LaRue
était venu pour un malade chez moi
voisin, et il est aussi venu chez moi pour
des malades, et j'ai dit à mon voisin que
j'allais mener le Docteur chez lui. M. le
Docteur LaRue m'avait un peu parlé
d'élections avant ce temps-là. Je lui ai
demandé si je le supporterais, et je lui ai
dit que je le supporterais dans le cas où
un autre que M. St. George viendrait
de l'avant, mais que si M. St. George se
présentait je serais pour M. St. George.
Le dimanche que j'ai pris un coup chez
le Docteur, ce dernier ne m'a pas de-
mandé de voter pour lui; personne
autre non plus ne m'a demandé; per-
sonne ne m'a causé. Je pense bien que
toutes les personnes qui étaient là
étaient des amis du Docteur LaRue. Il
y avait là des électeurs de Ste. Foye, de
Lorette et de la Pointe-aux-Trembles.
J'étais déjà allé chez le Docteur avant ce
temps-là. On avait des malades quelque-
fois et j'avais ainsi occasion d'aller chez
le Docteur. Avant cette fois là j'avais eu
des politesses chez le Docteur; généra-
lement le jour de l'an nous allons le
voir et il nous faisait des politesses;
j'entends par cela qu'il nous offrait un
coup. Le dimanche que j'ai pris le coup
en question, j'ai pris cela pour une poli-
tesse, et pas autrement. Je ne suis pas
à la demande de qui les gens sont entrés
dans la chambre chez le Docteur. J'étais
dans une chambre à parler avec le Doc-
teur LaRue quand ces gens là sont partis
pour aller dans la chambre en question.
Je les ai entendus rire et parler dans
cette chambre, je ne les ai pas entendus
parler de moi, vu que je me trouvais en
arrière d'eux. Je suis resté seul dans la
chambre avec M. le Docteur LaRue. Je
suppose que cela a fait de la peine au
Docteur, car il a dit: "Pas de préférence."
Là-dessus ceux qui étaient dans la cham-
bre se sont mis à dire: " Il s'emballe de
faire comme nous, qu'il vienne." Alors
le Docteur m'a dit: "Allez donc," et
j'y suis allé.

Il pourrait arriver que j'aie parlé de
cela à quelqu'un depuis ce temps-là; je
ne me rappelle pas sur le moment, si
j'en ai parlé, je puis en avoir parlé, mais
je ne m'en rappelle pas. Je n'en ai pas
écrit à quelqu'un; je puis en avoir parlé
à quelqu'un, mais je n'en ai écrit à per-
sonne. Je ne me rappelle pas en avoir
parlé au Docteur Saint George. Depuis
ce que je suis ici je ne lui en ai pas parlé;
je lui ai parlé ce matin, mais pas de ces
choses là.

Il y a longtemps que je connais le
Docteur LaRue, et je le connais bien.
J'ai toujours été en rapport avec lui; je
l'ai toujours respecté. J'ai aussi eu occa-
sion de le traiter; quand j'ai voulu lui
faire une politesse, je la lui ai faite.
Chaque fois qu'on s'est rencontré on
s'est fait mutuellement des politesses;
c'était là notre habitude.

Re Examiné.
En dehors du jour de l'An le Docteur
LaRue m'a fait des politesses, mais pas
bien souvent. En dehors du jour de
l'An je n'ai jamais vu le Docteur LaRue
traiter dix personnes à la fois. Le jour
de l'An, il arrivait assez souvent qu'on
allait chez le Docteur avec une bande d'amis,
et qu'il nous faisait des politesses. A part
du jour de l'An on ne s'est jamais trou-
vé une bande aussi nombreuse que cela
chez lui. Des fois pendant les réjouis-
sances de la Société d'Agriculture, on s'est
trouvé chez lui des bandes plus grandes
que cette fois-là, mais le Docteur LaRue ne
nous a jamais traités dans ces occasions-
là. J'ai pris un verre seul quand je suis
passé chez le Docteur, et quand j'ai pu
lui rendre sa politesse je la lui ai rendue.
Je me suis trouvé chez lui plusieurs fois
lorsqu'il y avait autant de monde que
cela, et le Docteur ne faisait boire per-
sonne. Il avait l'occasion de voir bien du
monde, et ça serait devenu onéreux de
traiter tous ceux qui venaient chez lui.
(A continuer.)

Le corps d'ambulance anglais et la
réception d'une somme de £10,000 a
donné l'avantage au correspondant du
Times d'assister à la bataille d'Alexinatz,
qui a eu lieu vendredi dernier.

Nous laissons parler le correspondant
du Times: " Cette bataille a duré sans
interruption onze heures et demie. Le
premier coup de canon a été tiré précé-
demment au moment où nous passions à
Rubovista, un village de quelques chaumières,
à deux milles d'Alexinatz.

La bataille commença par les turcs
qui occupaient les hauteurs de Kusse.
De minute en minute un décharge se
faisait entendre de la première batterie
et d'une autre placée à un mille plus
loin au nord ouest. L'armée turque
s'ébranla bientôt afin de tourner la posi-
tion occupée par le corps d'armée du
général Tcherniaeff et lui couper la
retraite du côté de Palgrad. Malgré le
danger d'un tel mouvement, il réussit
parfaitement.

J'étais au quartier général de Tcher-
niaeff au moment de son départ. Il me
dit que le résultat de la bataille dépend-
rait du sort d'Alexinatz. Il ajouta que
une attaque sérieuse contre ses positions
entre Alexinatz et Palgrad était invi-
table.

La vallée où devait passer les turcs
était gardée par deux considérables bat-
teries serviennes contre lesquelles les
turcs désespérèrent de leur côté trois
batteries.

L'engagement continua trois heures,
sans qu'il fut possible de constater le
moindre avantage d'un côté ou de l'autre.
En vain les serviens ajoutèrent-ils
aux deux premières une nouvelle batte-
rie, l'armée turque avançait en bon ordre.
Vers quatre heures du soir la mêlée était
terrible. Je descendis des hauteurs où
on m'avait placé à Alexinatz qui était
encourbé de blessés. A six heures, le
combat est aussi terrible. Les turcs ont
en possession de Traus et Bogor, au sud,
ils occupent l'endroit où se trouvait le
matin l'armée de Tcherniaeff.

Londres, 5.
Il est rumeur que Mukhtar Pasha a
attaqué Hujaska. Les monténégrins se
retirent de leurs positions.

Le général Tcherniaeff est arrivé à
Palgrad avec les restes de son armée.
Quoique Tcherniaeff ait été complète-
ment battu, son armée n'a pas fui en dés-
ordre.

On s'attend à une nouvelle grande
bataille.

Il est faux que les turcs marchent sur
Kruvatz.

Palgrad, 5.
Il est officiellement annoncé que
la nouvelle que les turcs ont pris Alexinatz
est fautive.

Constantinople, 4.
Le nouveau sultan ne lancera pas d'a-
dresses à son peuple à son avènement au
trône de Turquie. Des actions et non
trop de parole, dit-il.

Il est rumeur qu'une des premières
mesures présentées sera l'abolition de
l'esclavage.

(Officiel.)
Séance Spéciale du Conseil-de-Ville
Vendredi, 1er septembre.
Présents: Son Honneur le Maire et
MM. les échevins Chambers, Dinning,
St. Michel, et MM. les conseillers Bresse,
Burns, Conroy, Cooney, Gingsra, Huot,
Marotte, Peachy, Smith, Vallierand,
Vallières et Woods.

Le procès verbal de la dernière séance
a été lu et adopté.

Présenté un état des deniers perçus
sur les divers marchés de cette cité pen-
dant le mois d'août dernier, se montant
à la somme de \$ 2,500.00

MARCHÉS CHAMPAINS.
Berthelot 96 69
St. Paul 144 40
Jacques-Cartier 368 30
Finlay 392 70
Haute-Ville 220 95

Présenté une pétition de la veuve de
feu John Riley, en son vivant, ancien
journalier au département de l'aqueduc,
demandant de l'aide. Renvoyée au com-
ité des finances.

Présenté une copie d'une signification
notariée d'un prêt à la demande de
dame Flore Pepin (née Labbé) contre
les commissaires du chemin de fer de
Québec, Montréal, Ottawa et Occidental
se plaignant du parcours du chemin de
fer près de sa propriété à l'encourbeure
des rues Dorches et Prince Edouard.

Renvoyée une pétition de M. Laurent
Leclerc, demandant une indemnité de
\$1,200 pour avoir été contraint de dé-
gager d'un terrain au Palais qu'il tenait
à bail de la Corporation de Québec occu-
pé par elle la Compagnie du chemin de
fer du Nord. Renvoyée au même comité.

Présenté une lettre du secrétaire tré-
sorier de la Corporation de la ville de
Lévis transmettant copie d'une résolu-
tion passée à une séance du conseil de
la ville de Lévis tenue le 28 août dernier
offrant des remerciements à la Corpora-
tion de la cité de Québec pour la sym-
pathie dont elle a fait preuve à l'occasion
de l'incendie qui a eu lieu à Lévis le 16
septembre, en envoyant sa pompe à
vapeur sur le théâtre du sinistre, et en
pêchant la propagation de l'élément des-
tructeur. Renvoyée au comité du feu.

Présenté les 456e, 457e et 458e rap-
ports du comité du feu. Renvoyée au
comité des finances.

Présenté le 459e rapport du comité du
feu.

Présenté le 486e rapport du comité des
chemins.

Présenté le 1043e rapport du comité
des finances.

Du consentement du conseil M. le
conseiller Woods, secondé par M. l'éche-
vin Norris, a proposé et il a été.

Résolu.—Que ce rapport soit pris en
considération comme premier ordre du
jour.

Présenté le 442e rapport du comité
des marchés. Renvoyé au comité des Fi-
nances.

Présenté le 443e rapport du comité des
marchés.

Du consentement du conseil M. le
conseiller Vallières, secondé par M. le
conseiller Huot, a proposé et il a été.

Résolu.—Que ce rapport soit pris en
considération comme deuxième ordre du
jour.

L'ordre du jour étant appelé.

Le 1043e rapport du comité des Fi-
nances sur le 306e rapport du comité de
l'aqueduc, lequel ayant été mis aux voix
a été adopté et il a été.

Résolu.—Que le coût exact de la con-
struction d'un coffre dans et des réparations
à faire aux tuyaux sous le lit de la

Rivière St. Charles soit constaté avant
que l'on fasse aucune dépense pour les
dits ouvrages.

Le 442e rapport du comité des mar-
chés lequel ayant été mis aux voix a été
adopté et il a été.

Résolu.—Que cette partie seule du
glacis longeant la rue St. Denis sur le
Cap, à l'ouest de la rue de Brébois, soit
mise à part et encluse pour le passage des
vaches conformément à la pétition des
citoyens de la localité, pourvu qu'il
paient cent vingt piastres par année
d'après leur offre, mais pour cette année
seulement.

Le 481e rapport du comité des che-
mins, lequel ayant été mis aux voix, a
été adopté et il a été.

Résolu.—Que le canal principal de la
rue Stewart, quartier Montcalm soit ré-
paré convenablement.

Le 482e rapport du comité des che-
mins (Ancien cimetière Wesleyan, quar-
tier Montcalm) Renvoyé au même com-
ité pour reconsidération.

UN ABUS.—Une vieille dame a failli se
fracturer une jambe hier après-midi dans
la rue la Fabrique par suite du mauvais
état du trottoir en pierre. Il existe un
certain endroit où si vous posez le pied
sur une pierre et il a été.

ENQUÊTE.—Le député coroner, le Dr.
Garneau, a tenu samedi dernier à la
Pointe-aux-Trembles une enquête sur le
corps d'un individu du nom de Matte,
mort subitement.

Le coroner, le Dr. Belleau, parlait
le même jour pour tenir aussi une enquête
à St. Féréal sur le corps de M. Casimir
Lachance, mort des suites d'une chute
de voiture.

ÉLÉCTION.—M. Edmond Flynn, de l'er-
c, a été élu, le quatre du courant, à l'u-
nimité du conseil, maire de la Muni-
cipalité de Percé, en remplacement de
L. G. Harper, écriv. démissionnaire.

AUDACIEUX TENTATIVE DE VOL.—On lit
dans le Nouveau-Monde:
Hier, vers onze heures du matin un
individu, mis avec recherche et ayant
tout l'extérieur d'un touriste américain,
se présente dans le magasin de bijouterie
de MM. Savage et Lyman, rue St.
Jacques, et demanda à voir quelques
diamants. Un des commis ouvrit le
coffre fort, en retira la boîte dans laquelle
sont déposées les pierres précieuses, et
montra à l'acheteur ce qu'il désirait.

Après un examen attentif, l'Américain
témoigna le désir de voir des bijoux, et
le commis croyant avoir devant lui un
client sérieux, s'empressa de le satis-
faire, après avoir déposé la cassette aux
diamants derrière le coffre fort. A ce
moment, un individu qui est évidem-
ment le complice du précédent, entra
dans le magasin, se faufila derrière le
comptoir, sans être vu et enleva la boîte.
Malheureusement pour lui, n'ayant pas
été fermée à clef, la boîte s'ouvrit et les
diamants s'éparpillèrent sur le plancher.

Le bruit attira l'attention du garçon
de magasin, qui l'appréhenda aussitôt.
C'est alors que son complice s'efforça pour
aller avertir la police; il prit sa course
dans la rue Doliard et après un léger dé-
tour, entra dans le magasin de MM.
Brown et Clagel, où il demanda à voir
des chaînes. Un des commis de M. Sa-
vage et Lyman avait vu la présence d'es-
prit de le suivre des yeux. Ayant vu
entrer dans le magasin de M. Brown et
Clagel, au lieu de se mettre à la recherche
d'un agent de police, il vit qu'il n'y
avait de doute possible sur sa complicité
et le fit arrêter.

Il déclara s'appeler William Henry
Moore, être âgé de trente quatre ans, et
habiter Portland, où il est fabricant de
cigares. Son complice donna le nom de
William Pollos, âgé de 26 ans, commis
de Rochester, N. Y.

Tous les deux comparurent ce matin
levant le magistrat de police.

UN ACCIDENT.—Entre trois et
quatre heures ce matin, le vapeur tri-
versier, le North, était au quai Couture,
Lévis. Le travail du nettoyage était ter-
miné, tout l'équipage au repos, quand le
feu se déclara tout à coup dans le bateau
sans qu'on ait encore pu en découvrir
l'origine. Les flammes envahirent tout
le pont dans un instant, comme s'il avait
été saturé de pétrole. En vain s'empress-
ent-on de sauver ce vapeur; ce fut un
embrasement d'un instant, et du bateau
il ne resta plus que les fonds du bateau
et l'engin.

Les personnes qui étaient à bord ont
malheureusement reçu de nombreuses
blessures. L'ingénieur, M. Castellier, s'est
brûlé une main qui le rendra infirme tout
probablement. Le chauffeur est tellement
brûlé qu'il perdra la vie, nous
assure-t-on. Deux autres matelots ont
aussi reçu des blessures graves.

DEPART.—Le Bellerophon, l'Argus et la
Dryad sont partis pour Halifax à midi et
demi.

A ST HYACINTHE.—NOUS AVONS DE NOU-
VEAUX DÉTAILS SUR L'INCENDIE DE ST. HY-
ACINTHE. Il ne reste que deux magasins,
celui de M. Côté, près du pont et celui
de MM. Allard et Larivière. Il y a plu-
sieurs pertes de vie, dont le nombre
n'est pas connu encore. Outre un M.
Glozier qui a péri dans les flammes, on
a retrouvé les cadavres de trois enfants.

Les pertes se montent à \$1,500,000 cou-
vertes par \$250,000.

BAZAR.—Plusieurs dames de St. Roch
viennent d'organiser un bazar au profit
de l'Hospice du Sacré-Cœur, qui s'ouvrira
la nuit prochaine, le 11 du courant, dans
la Salle Jacques Cartier. Nous croyons
inutile de faire une banale réclame pour
engager nos lecteurs à visiter en foule
les magnifiques objets tant d'utilité que
de luxe, qu'on pourra y acheter. Outre le
plaisir de gagner pour plus que la valeur
de l'argent déboursé, le visiteur aura en
même temps l'avantage de faire une
bonne action. Tout le monde sait avec
quel dévouement ces bonnes Sœurs s'oc-
cupent des pauvres enfants abandonnés
qu'on leur confie, le nombre des vieillards
qui les bénissent tous les jours. Que cha-
cun donc se paie le luxe d'une visite à la
Salle Jacques Cartier. Il y trouvera un
double profit: son intérêt personnel; la
satisfaction d'avoir accompli en quel-
que sorte un devoir.

BALE DES HA! HA!—Le vapeur Union,
Capitaine Hamond, partira du quai St.
André à sept heures demain matin,
pour la Baie des Ha! Ha! Arrêtés, aller
et retour, à la Malbaie, à la Rivière du
Loup et à Tadoussac. Au retour, il sera à
la Rivière du-Loup de jeudi soir, vendre-
di, le 8 du courant, jusqu'à huit heures
le lendemain matin.

UNION MUSICALE DE QUÉBEC.—A une
assemblée générale des membres de l'u-
nion Musicale de Québec tenue le pre-
mier septembre dernier, les messieurs
dont les noms suivent ont été élus offi-
ciers pour l'année courante.

Président—E. P. Dugal.
Directeur—C. F. Otten.
Secrétaire—Clod. Delisle.
Trésorier—P. Laurent.
Dépositaire—Jos. Blais.

Membre adjoint au comité—M. Oct.
Delisle.
C. DELISLE, Sec.

UNION DES COMMIS DE QUÉBEC.—Une assem-
blée des membres de cette société aura
lieu demain soir au lieu ordinaire à 8
heures.

J. B. Drouyn, Sect.

BAGARRÉ.—Dimanche dernier des ma-
telots de l'un des navires près du quai des Com-
missaires se prirent de querelle. Les
coups de poing se succédaient aux coups
de poing quand le capitaine du navire
vint disperser les perturbateurs en en fai-
sant mettre deux ou trois aux fers.

PÉLERINAIRE.—Dimanche soir, à peu
près mille pèlerins de Sorel sont arrivés
à Québec en route pour la Bonne Ste.
Anne. Le pèlerinage a été organisé par
la "Fleur de la Charité" de Sorel. Ils sont
retournés hier soir. Au moment du
départ de Québec

de St. Gervais, au 1er rang du sud du Bras. Pour être vendus à la porte de l'Eglise de St. Gervais, le 8e jour de Septembre, à 10 heures du matin.

—George Jérémie Pacaud, contre George Gamache. Une terre faisant partie du lot No. 3 du 9e rang du canton de Stanfold, contenant 3 acres et quelques pieds de front sur la profondeur du lot.

—Telephore Desrosiers et sa femme, contre Olivier Pilette et sa femme. Un emplacement situé dans le village de St. Gervais, le 12e jour de Septembre, à 10 heures du matin.

—Piero MacKay et Hubert Edouard Adjuer Turcotte, contre Emile Dumontier. Un lot de terre ou emplacement situé dans le village de Bienville, sur la rue St. Pierre, côté sud, de forme triangulaire, en front 9 perches et 5 pieds de largeur, en profondeur 8 perches et 91 pieds.

—André Bourget, contre Charles Bonneau. Un lot ou circuit de terre situé en la paroisse de St. Joseph de Lévis, contenant 45 pieds de front sur 66 pieds de profondeur.

—La Corporation de la Cité de Québec, contre François Duboué. Un emplacement situé en la cité de Québec, rue St. Louis, mesurant 25 pieds et 6 pouces de front sur 37 pieds de profondeur.

—Amable Côté, contre Augustin Perreault. Une terre située en la paroisse de St. Flavien, de 3 arpents de front sur 57 arpents de profondeur.

—Charles Thomas Sutton, contre Joshua Mourant et Alfred Carcaud. Tout ce lot de terre appartenant au dit Abraham Query, situé au 1er rang du township de New Richmond, et au lieu appelé Cape Notre, de la contenance d'un acre de front sur 374 de profondeur.

—Charles Thomas Sutton, contre Joshua Mourant et Alfred Carcaud. Tout ce lot de terre appartenant au dit Abraham Query, situé au 1er rang du township de New Richmond, et au lieu appelé Cape Notre, de la contenance d'un acre de front sur 374 de profondeur.

—Charles Thomas Sutton, contre Joshua Mourant et Alfred Carcaud. Tout ce lot de terre appartenant au dit Abraham Query, situé au 1er rang du township de New Richmond, et au lieu appelé Cape Notre, de la contenance d'un acre de front sur 374 de profondeur.

—Charles Thomas Sutton, contre Joshua Mourant et Alfred Carcaud. Tout ce lot de terre appartenant au dit Abraham Query, situé au 1er rang du township de New Richmond, et au lieu appelé Cape Notre, de la contenance d'un acre de front sur 374 de profondeur.

—Charles Thomas Sutton, contre Joshua Mourant et Alfred Carcaud. Tout ce lot de terre appartenant au dit Abraham Query, situé au 1er rang du township de New Richmond, et au lieu appelé Cape Notre, de la contenance d'un acre de front sur 374 de profondeur.

—Charles Thomas Sutton, contre Joshua Mourant et Alfred Carcaud. Tout ce lot de terre appartenant au dit Abraham Query, situé au 1er rang du township de New Richmond, et au lieu appelé Cape Notre, de la contenance d'un acre de front sur 374 de profondeur.

—Charles Thomas Sutton, contre Joshua Mourant et Alfred Carcaud. Tout ce lot de terre appartenant au dit Abraham Query, situé au 1er rang du township de New Richmond, et au lieu appelé Cape Notre, de la contenance d'un acre de front sur 374 de profondeur.

—Charles Thomas Sutton, contre Joshua Mourant et Alfred Carcaud. Tout ce lot de terre appartenant au dit Abraham Query, situé au 1er rang du township de New Richmond, et au lieu appelé Cape Notre, de la contenance d'un acre de front sur 374 de profondeur.

—Charles Thomas Sutton, contre Joshua Mourant et Alfred Carcaud. Tout ce lot de terre appartenant au dit Abraham Query, situé au 1er rang du township de New Richmond, et au lieu appelé Cape Notre, de la contenance d'un acre de front sur 374 de profondeur.

—Charles Thomas Sutton, contre Joshua Mourant et Alfred Carcaud. Tout ce lot de terre appartenant au dit Abraham Query, situé au 1er rang du township de New Richmond, et au lieu appelé Cape Notre, de la contenance d'un acre de front sur 374 de profondeur.

—Charles Thomas Sutton, contre Joshua Mourant et Alfred Carcaud. Tout ce lot de terre appartenant au dit Abraham Query, situé au 1er rang du township de New Richmond, et au lieu appelé Cape Notre, de la contenance d'un acre de front sur 374 de profondeur.

—Charles Thomas Sutton, contre Joshua Mourant et Alfred Carcaud. Tout ce lot de terre appartenant au dit Abraham Query, situé au 1er rang du township de New Richmond, et au lieu appelé Cape Notre, de la contenance d'un acre de front sur 374 de profondeur.

—Charles Thomas Sutton, contre Joshua Mourant et Alfred Carcaud. Tout ce lot de terre appartenant au dit Abraham Query, situé au 1er rang du township de New Richmond, et au lieu appelé Cape Notre, de la contenance d'un acre de front sur 374 de profondeur.

—Charles Thomas Sutton, contre Joshua Mourant et Alfred Carcaud. Tout ce lot de terre appartenant au dit Abraham Query, situé au 1er rang du township de New Richmond, et au lieu appelé Cape Notre, de la contenance d'un acre de front sur 374 de profondeur.

—Charles Thomas Sutton, contre Joshua Mourant et Alfred Carcaud. Tout ce lot de terre appartenant au dit Abraham Query, situé au 1er rang du township de New Richmond, et au lieu appelé Cape Notre, de la contenance d'un acre de front sur 374 de profondeur.

—Charles Thomas Sutton, contre Joshua Mourant et Alfred Carcaud. Tout ce lot de terre appartenant au dit Abraham Query, situé au 1er rang du township de New Richmond, et au lieu appelé Cape Notre, de la contenance d'un acre de front sur 374 de profondeur.

—Charles Thomas Sutton, contre Joshua Mourant et Alfred Carcaud. Tout ce lot de terre appartenant au dit Abraham Query, situé au 1er rang du township de New Richmond, et au lieu appelé Cape Notre, de la contenance d'un acre de front sur 374 de profondeur.

—Charles Thomas Sutton, contre Joshua Mourant et Alfred Carcaud. Tout ce lot de terre appartenant au dit Abraham Query, situé au 1er rang du township de New Richmond, et au lieu appelé Cape Notre, de la contenance d'un acre de front sur 374 de profondeur.

—Charles Thomas Sutton, contre Joshua Mourant et Alfred Carcaud. Tout ce lot de terre appartenant au dit Abraham Query, situé au 1er rang du township de New Richmond, et au lieu appelé Cape Notre, de la contenance d'un acre de front sur 374 de profondeur.

—Charles Thomas Sutton, contre Joshua Mourant et Alfred Carcaud. Tout ce lot de terre appartenant au dit Abraham Query, situé au 1er rang du township de New Richmond, et au lieu appelé Cape Notre, de la contenance d'un acre de front sur 374 de profondeur.

—Charles Thomas Sutton, contre Joshua Mourant et Alfred Carcaud. Tout ce lot de terre appartenant au dit Abraham Query, situé au 1er rang du township de New Richmond, et au lieu appelé Cape Notre, de la contenance d'un acre de front sur 374 de profondeur.

—Charles Thomas Sutton, contre Joshua Mourant et Alfred Carcaud. Tout ce lot de terre appartenant au dit Abraham Query, situé au 1er rang du township de New Richmond, et au lieu appelé Cape Notre, de la contenance d'un acre de front sur 374 de profondeur.

—Charles Thomas Sutton, contre Joshua Mourant et Alfred Carcaud. Tout ce lot de terre appartenant au dit Abraham Query, situé au 1er rang du township de New Richmond, et au lieu appelé Cape Notre, de la contenance d'un acre de front sur 374 de profondeur.

—Charles Thomas Sutton, contre Joshua Mourant et Alfred Carcaud. Tout ce lot de terre appartenant au dit Abraham Query, situé au 1er rang du township de New Richmond, et au lieu appelé Cape Notre, de la contenance d'un acre de front sur 374 de profondeur.

—Charles Thomas Sutton, contre Joshua Mourant et Alfred Carcaud. Tout ce lot de terre appartenant au dit Abraham Query, situé au 1er rang du township de New Richmond, et au lieu appelé Cape Notre, de la contenance d'un acre de front sur 374 de profondeur.

—Charles Thomas Sutton, contre Joshua Mourant et Alfred Carcaud. Tout ce lot de terre appartenant au dit Abraham Query, situé au 1er rang du township de New Richmond, et au lieu appelé Cape Notre, de la contenance d'un acre de front sur 374 de profondeur.

ANNONCES NOUVELLES.

ON A BESOIN immédiatement d'un commis d'expérience dans la Marchandise Sèche. S'adresser à F. GUAY. Qu'bec, 5 septembre 1876.



HOTEL-DE-VILLE

AVIS PUBLIC est par ces présentes donné que le temps pour recevoir des soumissions pour le mur chez Hall, rue Dalhousie, est continué jusqu'à VENDREDI, le 8 du courant, à 4 heures P. M. C. BAILLAIRGE, Ing. de la cité, Québec, 5 septembre 1876.

PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE QUEBEC. Je, soussigné, déclare que la société qui existait entre mes VINCENT ORESTE, CÔTÉ et JOSEPH ALBERT MARTINEAU sous les noms et raison de "MARTINEAU & CÔTÉ" a été dissoute aujourd'hui, et j'informe par les présentes que les personnes qui doivent à la dite société sont requises de ne pas payer aucun argent au dit Joseph Alfred Martineau sans la présence ou le consentement par écrit du soussigné. VINCENT ORESTE CÔTÉ. Québec, 4 septembre 1876—8f

AVIS Je, soussigné J. A. MARTINEAU, déclare que la société existant entre moi et V. C. CÔTÉ sous les noms de MARTINEAU & CÔTÉ, n'est pas dissoute, et je prie le public en général et les débiteurs de la dite société en particulier de considérer la déclaration ci-haut du dit V. C. CÔTÉ, publiée dans l'Evenement d'hier, comme non avenue. J. A. MARTINEAU. Québec, 5 septembre 1876.—8f

ON DEMANDE 30 COUVREURS de bonnes mains. On leur donnera \$2.25 par jour. S'adresser au No. 73, RUE ST. GEORGES. Québec, 4 septembre 1876—21p

Enseignement de la Musique. MONSIEUR GUSTAVE GAGNON, Organiste de la Basilique et Professeur de Musique à l'Ecole Normal-Laval, a l'honneur d'informer ses élèves et le public en général qu'il reprendra ses Leçons de Piano, d'Orgue et d'Harmonium, ADOUARDI, le 4 courant, à sa résidence, No. 19 RUE ST. FLAVIEN, où l'on pourra recevoir toutes les informations nécessaires. Québec, 4 septembre 1876—8f

A VENDRE. Une Terre de 1/2 arpent de front sur 55 arpents de profondeur, avec les bois et assés près de l'Eglise du Lotbinière. S'adresser sur les lieux à HERMENGILDE LEMAY. Lotbinière 2 septembre 1876—8p

Académie Commerciale Pratique DE M. THOM. Cette Institution bien connue se rouvrira LUNDI prochain, à 8 HEURES. 19, RUE STE. ANGELE. Québec, 2 septembre 1876—10f

Corporation de Québec. HOTEL-DE-VILLE, Québec, 2 septembre 1876. AVIS PUBLIC est par le présent donné que des Soumissions cachetées, endossées au nom de M. COPPER DAW, et adressées à un soussigné, seront reçues jusqu'à MARDI, le 12 du courant, à 4 h. P. M., pour la confection d'un Coffre d'ivoire, pour réparer la fuite dans l'Aqueduc sous le St. Charles, suivant les plans et devis que l'on peut voir au bureau de l'Ingénieur. Chaque soumission sera faite sur un blanc que l'on se procurera du soussigné. Chaque soumission doit être signée par deux personnes solvables qui voudront bien se porter cautions pour l'exécution de l'ouvrage. La Corporation ne s'oblige pas à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et le contracteur payera le coût du contrat. C. BAILLAIRGE, Ingénieur de l'Aqueduc. Québec, 2 septembre 1876.

TONNES A VENDRE. 6 TONNES peintures en Jaune, de la capacité de 80 gallons chacune et avec Labels, pour Spiritueux. A vendre chez R. JACQUES & DERY, No. 53, rue Dalhousie. Québec, 1er septembre 1876.

AMM. KELLY & LADRIERE, Agents Généraux de l'Assurance Agricole d'Ontario. Messieurs, La prométhée avec laquelle l'inspecteur de votre Compagnie, le Dr. M. F. E. Valois, a réglé la perte que je viens d'avoir sur ma grange au montant de cinq cents dix dollars d'assurance, mérite de faire l'éloge de votre Compagnie; car il y avait à peine quelques jours que cette accident était arrivé. Je recommande votre Compagnie comme étant la meilleure de ce genre, et j'engage mes amis et tous les cultivateurs de s'assurer à l'Agricole d'Ontario de préférence à toute autre compagnie. Votre, etc., RMY COULOMBE. St. Antoine de Tilly, 31 août 1876—4f

DEPARTAMENT DES DOUANES. Ottawa, septembre 1876. L'ESCOMPTE AUTORISÉ sur les ENVOIS AMERICAINS, jusqu'à nouvel ordre sera de 10 pour cent. L'avis ci-dessus est le seul qui devra paraître dans les journaux autorisés à le publier. JAMES JOHNSON, Commissaire des Douanes. 4 septembre 1876.

HUILES! HUILES! Huile d'Olive, Huile de Loup-Marin Raïnée, Huile de Loup-Marin Falc, Huile de Loup-Marin Paille, Huile de Morue, Huile de Charbon, Huile Lubrifiée. Toujours en maïs, et à vendre par JOS. LEPAPE, No. 14 et 17, rue St. Jacques, Basse-Ville. Québec, 17 août 1876—3f

Gran e Vente à l'Encan

Par OCT. LEMIEUX & Co., JEUDI, le 7 SEPTEMBRE ET LES JOURS SUIVANTS, Au magasin de M. LOUIS FONTAINE, Insolvable, coin des rues du Pont et St. Joseph, St. Roch.

Immense Fonds de Marchandises Sèches \$20,000 de Tweeds, Draps, Casimir, Moscou, Solo, Parasols, Alpaca, Colours, Toile, Shirting, Flanelle, Wincey, Indienne etc., etc. En cas d'affaire de LOUIS FONTAINE, Insolvable.

Nous avons reçu instruction de R. H. WURTELL, ex-Syndic d'Orléans, de vendre à l'Encan, JEUDI, le 7 SEPTEMBRE, et les jours suivants, au Magasin du Fall, coin d' la rue du Pont et St. Joseph, St. Roch, tout l'immense fonds de Marchandises Sèches bien assorti et en ordre parfait, consistant en Tweed, Drap, Casimir, Moscou, Drap de l'Inde, Solo, Parasols, Alpaca, Merino, Toile, Shirting, Rubans, Laines, Hards Faites, et l'ameublement du Magasin, Chaises, Vitreaux de Comptoir en Noyer Noir, Vi reau de Côté, Poêle, et un magnifique Coffre de Sécurité (Safe).

—Aussi— Les Livres de Crédit se montant à \$1000.00 seront offerts à l'encan, le samedi et le jour de la maison pour jusqu'au 30 avril 1877, et séparément le bail du magasin du 1er mai 1877 jusqu'à l'expiration du dit bail.

—Aussi— Le tout sera vendu sans réserve et en lots à la convenance du commerce, et avec des conditions libérales. On pourra se procurer des catalogues au bureau de R. H. Wurtele, ex-Syndic, et avant la vente. Les Livres de Crédit et le loyer de la maison seront mis à l'enchère Vendredi, le 8, à 3 heures précises. Les marchandises seront visibles Mercredi, le 6, de 2 à 5 heures P. M.

La vente commencera à 10 heures précises. OCT. LEMIEUX & Co., Encanteurs. Québec, 1er septembre 1876.

VENTE PAR ENCAN D'Effets de Banqueroute. ACTE DE LA FAILLITE 1875 Dans l'affaire de W. U. ADAMS & Co., de Québec, Marchands de Charbon, Fallite.

Par Encaissement seront vendus JEUDI prochain, le 7 SEPTEMBRE 1876, au Quai d'Adams, rue Champlain, occupé par les Fallites, tout le fonds de commerce appartenant à cette affaire, consistant en: Charbon, Chevaux, Harnais, Voitures de Travail et de Plaisir, pour Été et Hiver, Brouettes, Ameublement du Bureau, etc.

Après crédits Les Livres de Crédit se montant à \$2,024.75, et le Bail du Quai et Bureau jusqu'au 1er Janvier 1877.

—Aussi— Seront vendus les Livres de Crédit se montant à \$2,024.75, et le Bail du Quai et Bureau jusqu'au 1er Janvier 1877.

—Aussi— Seront vendus les Livres de Crédit se montant à \$2,024.75, et le Bail du Quai et Bureau jusqu'au 1er Janvier 1877.

—Aussi— Seront vendus les Livres de Crédit se montant à \$2,024.75, et le Bail du Quai et Bureau jusqu'au 1er Janvier 1877.

—Aussi— Seront vendus les Livres de Crédit se montant à \$2,024.75, et le Bail du Quai et Bureau jusqu'au 1er Janvier 1877.

—Aussi— Seront vendus les Livres de Crédit se montant à \$2,024.75, et le Bail du Quai et Bureau jusqu'au 1er Janvier 1877.

—Aussi— Seront vendus les Livres de Crédit se montant à \$2,024.75, et le Bail du Quai et Bureau jusqu'au 1er Janvier 1877.

—Aussi— Seront vendus les Livres de Crédit se montant à \$2,024.75, et le Bail du Quai et Bureau jusqu'au 1er Janvier 1877.

—Aussi— Seront vendus les Livres de Crédit se montant à \$2,024.75, et le Bail du Quai et Bureau jusqu'au 1er Janvier 1877.

—Aussi— Seront vendus les Livres de Crédit se montant à \$2,024.75, et le Bail du Quai et Bureau jusqu'au 1er Janvier 1877.

—Aussi— Seront vendus les Livres de Crédit se montant à \$2,024.75, et le Bail du Quai et Bureau jusqu'au 1er Janvier 1877.

—Aussi— Seront vendus les Livres de Crédit se montant à \$2,024.75, et le Bail du Quai et Bureau jusqu'au 1er Janvier 1877.

—Aussi— Seront vendus les Livres de Crédit se montant à \$2,024.75, et le Bail du Quai et Bureau jusqu'au 1er Janvier 1877.

—Aussi— Seront vendus les Livres de Crédit se montant à \$2,024.75, et le Bail du Quai et Bureau jusqu'au 1er Janvier 1877.

—Aussi— Seront vendus les Livres de Crédit se montant à \$2,024.75, et le Bail du Quai et Bureau jusqu'au 1er Janvier 1877.

—Aussi— Seront vendus les Livres de Crédit se montant à \$2,024.75, et le Bail du Quai et Bureau jusqu'au 1er Janvier 1877.

—Aussi— Seront vendus les Livres de Crédit se montant à \$2,024.75, et le Bail du Quai et Bureau jusqu'au 1er Janvier 1877.

—Aussi— Seront vendus les Livres de Crédit se montant à \$2,024.75, et le Bail du Quai et Bureau jusqu'au 1er Janvier 1877.

—Aussi— Seront vendus les Livres de Crédit se montant à \$2,024.75, et le Bail du Quai et Bureau jusqu'au 1er Janvier 1877.

—Aussi— Seront vendus les Livres de Crédit se montant à \$2,024.75, et le Bail du Quai et Bureau jusqu'au 1er Janvier 1877.

—Aussi— Seront vendus les Livres de Crédit se montant à \$2,024.75, et le Bail du Quai et Bureau jusqu'au 1er Janvier 1877.

—Aussi— Seront vendus les Livres de Crédit se montant à \$2,024.75, et le Bail du Quai et Bureau jusqu'au 1er Janvier 1877.

—Aussi— Seront vendus les Livres de Crédit se montant à \$2,024.75, et le Bail du Quai et Bureau jusqu'au 1er Janvier 1877.

—Aussi— Seront vendus les Livres de Crédit se montant à \$2,024.75, et le Bail du Quai et Bureau jusqu'au 1er Janvier 1877.

Collège Montmagny.

La rentrée des élèves aura lieu le 5 SEPTEMBRE. Il n'est nullement question que M. Dufresne abandonne l'enseignement; tant que sa santé sera bonne, il se devra au public et à sa famille. Il ajoutera à l'enseignement du Commerce et des Mathématiques celui de la Télégraphie, sur demande. C. DUFRESNE. 1er août 1876—5e

PHARMACIE CENTRAL 120 et 122, rue St. Joseph, J. J. VELDON, Chimiste et Droguiste, PROPRIÉTAIRE. Le public est respectueusement prié de visiter cet établissement de première classe, lequel mérite tout son patronage. Les pratiques sont servies seulement par des hommes d'une longue expérience dans cette branche de commerce. Les ordonnances du médecin et les recettes domestiques sont préparées avec un soin minutieux, et les éléments chimiques dont on se sert sont très purs. La Pharmacie est ouverte à toute heure de la nuit et le Dimanche.

ARTICLES DE PREMIERE CLASSE. Québec, 2 septembre 1876.

COMMIS DEMANDÉ. S'adresser chez A. VALLERAND, Marchand Lampes, Vaiselle, Vainqueur, 166, rue du Pont, St. Roch. Québec, 31 août 1876.

RETOUR LE JOUR DE LA RIVIERE-DU-LOUP ET DE LA MALBAIE! MARDI le 5 SEPTEMBRE courant, le ST. LAWRENCE laissera le Quai St. André, à 10 heures à 31 pour la Malbaie, et devant au Quai qu'à Montréal, le 6, à 10 heures A. M., qu'il laissera pour prendre le bateau de Montréal.

Pour plus ample information s'adresser au Bureau de la Compagnie de Navigation à Vapeur de St. Laurent, quai St. André. A. GABOURY, Secrétaire. Québec, 1er septembre 1876.

EN DÉCHARGEMENT PAR LA BAGGE PROTECTEUR. 100 tonnes de Son, 500 quarts de Fleur Royal, 200 quarts de Bonne Fine, 100 quarts Middling Inspection. Attendu par la Barge MARIE. 50 tonnes de Son, 200 quarts de Fleur Spring Extra, Made-Leaf 100 quarts. S'adresser au Bureau de la Compagnie de Navigation à Vapeur de St. Laurent, quai St. André. A. GABOURY, Secrétaire. Québec, 1er septembre 1876.

Charbon! Charbon! A LEVINS. Charbon Eco saisi pour Maison. Charbon Anglais choisi à la main. Charbon Américain Anthracite de la grosseur d'un œuf et d'une noix.

—Aussi— Charbon pour Forge, meilleure Newcastle. Charbon pour Vapeur Rossale et Anglais. Briques blanche 1er choix de Carré. A vendre sur le mal Barras, Lévis, Par BOURGET & Co. Québec, 29 août 1876—18p

DERNIERES MODES AUCOURDHUI à lieu notre première importation pour cet Automne et elle consiste en: Gilette, Paletots, Draps à Manteaux et Garnitures, Lobes, Costumes, Soies nées et égarées, Robes à la mode, diaphanes nouveautés, Bonnets, Modistes, etc.

GLOVER, FRY & Co. DEPARTEMENT DES HARDS FAITES. Un choix recherché, grand et varié d'Effets Anglais et Ecossais pour Pantalons. Etroffes rayées et autres pour Habits. Draps de Castor, Draps de Pilote.

—Aussi— Tout ce qu'il y a de plus nouveau et de mieux fait en Etroffes Canadiennes.

GLOVER, FRY & Co. VINS! VINS! VINS DE BORDEAUX de la célèbre maison Cruse & Fils Frères. Bouteilles et demi-bouteilles. MÉDOC... do do do ST. JULIEN... do do do MARGAUX... do do do BATAILLEY... do do do LEOVILLE... do do do PONTEALET... do do do CHATEAU LEOVILLE... do do do BATAILLEY... do do do PONTEALET... do do do SAUTERNES. HAUT-SAUTERNES... do do do BASSAC... do do do SAUTERNES... do do do VINS HARTON & GUESTIER. MÉDOC... Bouteilles et demi-bouteilles FLOIS... do do do MARGAUX... do do do BATAILLEY... do do do LEOVILLE... do do do VINS DE DUBOIS LETTRE & FRERES. MARGAUX... Bouteilles VINS DE DUCLOS & FRERE. ST. JULIEN... plusieurs, caisses d'une douz. PONTEALET... do do do CHATEAU LA GUADE, Bouteilles et demi-bouteilles. VINS DE FUENISS, FRERES. BOURG... Caisse 1 douzaine MARGAUX... do do do ST. EMILION... do do do CHATEAU LAFFITE... do do do VINS VOUVRAY, 1263. VINS DE GODARD & FRERES. ST. JULIEN... Caisse 1 douzaine. VINS REMUSAT & FRERES. EAUX-DE-VIE Bouteilles et Demi-Bouteilles EN FUTS. J. & F. MARTELL V.S.O.P.V.O., *** A. JAS. HENNESSY & Co., V.O., ***, V. CHALOUPIN & Co., 10 ans, importations de feu W. Poston. JULES ROBIN, QUANTIN & Co. LOUIS SALIGNAC PINET CASTILLON, etc., etc.

Genièvre en Barrique et Bouteilles J. DE KUYPER & FILS. CINCRAS & LANGLAIS, 54, Côte de la Palate. Québec, 25 août 1876.

COUR DU RECORDER. AVIS est par le présent donné à tous ceux qui ont déposés des Plaintes contre les Livres de Cotisations, pour surcharges, que leurs dites Plaintes seront appelées devant la dite Cour du Recorder, MARDI, CINQUIÈME jour de SEPTEMBRE 1876, à DIX heures A. M., lorsqu'il sera nécessaire que chaque Plaignant comparaisse, soit en personne, ou par Procureur, à fin de fixer un autre jour pour la preuve sur chaque Plainte, autrement laquelle pourrait être renvoyée. CHAS. L. GETHINGS, Greffier Cour du Recorder. Québec, 30 août 1876.

R. JACQUES & DERY

Encanteurs et Marchands à Commission 53, rue Dalhousie, Bloc Richelieu. QUEBEC. Avances libérales faites sur consignation. 5 juillet 1876—1a

LEÇONS DE MUSIQUE. M. NAPOLEON GREFAULT recommande à donner des Leçons le 1er SEPTEMBRE, au No. 40, rue du Pont, chez M. N. St. Pierre, Ep. Québec, 25 août 1876—8j

JULIEN RICHARD Couvreur en Ardoise et en Métal. Manufacturier de Corniches en Fer Galvanisé sur dessein, Dallois, Dallois, etc. No. 73, rue St. Georges, Québec. P. S.—Tout ordre sera exécuté sous le plus court délai. Québec, 28 août 1876—1m

J. E. LABRECQUE, Entrepreneur de Pompes Funèbres. Rue St. François, No. 52, St. Roch. J. E. LABRECQUE a l'honneur d'informer le public en général qu'il aura toujours en mains un assortiment de ce qui concerne son genre de commerce, tels que Cercueils de première classe, Bandoulières, Crêpe, Gants, etc., etc., à des prix très-modérés et défiant toute compétition. Il a charge aussi de Garniture de Salon à ses propres frais pour tous ceux qui l'emploieront. Il fait l'acquisition de deux magnifiques cercueils de première classe, un petit et un grand, au fait de goût et d'équilibre, c'est ce qu'il y a de mieux à Québec. Par sa promptitude à répondre aux commandes, il espère mériter une large part du patronage public. Québec, 25 août 1876.

Ecole Normale-Laval. La rentrée des Élèves-Institutrices aura lieu le 5 SEPTEMBRE prochain, à 3 heures P. M. L'entrée des Élèves-Institutrices le 8 SEPTEMBRE, à 6 heures P. M. Les classes des Élèves-maîtresses annexes commenceront le 5 SEPTEMBRE, à 9 heures A. M. pour les filles, et le 9 SEPTEMBRE pour les garçons. Seul ne pourra se présenter de son admission à l'Ecole Normale, s'il ne se présente au jour et à l'heure indiqués. L'entrée de l'école sera rigoureusement refusée à quiconque n'aura pas payé ses arriérés de pension, ainsi que le premier trimestre qui commence.

P. LAGACE, Principal. Québec, 23 août 1876.

Tableau des Marées. MARSÉS HAUTES À QUÉBEC. — 1876. Sept. Lundi... 4 8 50 7 02 Mardi... 5 7 19 7 34 Mercredi... 6 7 40 8 36 Jeudi... 7 8 20 8 36 Vendredi... 8 8 53 9 09 Samedi... 9 9 25 9 42 Dimanche... 10 10 01 10 22

Tableau des Marées. MARSÉS HAUTES À QUÉBEC. — 1876. Sept. Lundi... 4 8 50 7 02 Mardi... 5 7 19 7 34 Mercredi... 6 7 40 8 36 Jeudi... 7 8 20 8 36 Vendredi... 8 8 53 9 09 Samedi... 9 9 25 9 42 Dimanche... 10 10 01 10 22

Tableau des Marées. MARSÉS HAUTES À QUÉBEC. — 1876. Sept. Lundi... 4 8 50 7 02 Mardi... 5 7 19 7 34 Mercredi... 6 7 40 8 36 Jeudi... 7 8 20 8 36 Vendredi... 8 8 53 9 09 Samedi... 9 9 25 9 42 Dimanche... 10 10 01 10 22

Tableau des Marées. MARSÉS HAUTES À QUÉBEC. — 1876. Sept. Lundi... 4 8 50 7 02 Mardi... 5 7 19 7 34 Mercredi... 6 7 40 8 36 Jeudi... 7 8 20 8 36 Vendredi... 8 8 53 9 09 Samedi... 9 9 25 9 42 Dimanche... 10 10 01 10 22

Tableau des Marées. MARSÉS HAUTES À QUÉBEC. — 1876. Sept. Lundi... 4 8 50 7 02 Mardi... 5 7 19 7 34 Mercredi... 6 7 40 8 36 Jeudi... 7 8 20 8 36 Vendredi... 8 8 53 9 09 Samedi... 9 9 25 9 42 Dimanche... 10 10 01 10 22

Tableau des Marées. MARSÉS HAUTES À QUÉBEC. — 1876. Sept. Lundi... 4 8 50 7 02 Mardi... 5 7 19 7 34 Mercredi... 6 7 40 8 36 Jeudi... 7 8 20 8 36 Vendredi... 8 8 53 9 09 Samedi... 9 9 25 9 42 Dimanche... 10 10 01 10 22

Tableau des Marées. MARSÉS HAUTES À QUÉBEC. — 1876. Sept. Lundi... 4 8 50 7 02 Mardi... 5 7 19 7 34 Mercredi... 6 7 40 8 36 Jeudi... 7 8 20 8 36 Vendredi... 8 8 53 9 09 Samedi... 9 9 25 9 42 Dimanche... 10 10 01 10 22

Tableau des Marées. MARSÉS HAUTES À QUÉBEC. — 1876. Sept. Lundi... 4 8 50 7 02 Mardi... 5 7 19 7 34 Mercredi... 6 7 40 8 36 Jeudi... 7 8 20 8 36 Vendredi... 8 8 53 9 09 Samedi... 9 9 25 9 42 Dimanche... 10 10 01 10 22

Tableau des Marées. MARSÉS HAUTES À QUÉBEC. — 1876. Sept. Lundi... 4 8 50 7 02 Mardi... 5 7 19 7 34 Mercredi... 6 7 40 8 36 Jeudi... 7 8 20 8 36 Vendredi... 8 8 53 9 09 Samedi... 9 9 25 9 42 Dimanche... 10 10 01 10 22

GRAND AVANTAGE OFFERT AUX Incendiés et au public en général, particulièrement les personnes en Construction de Maisons.

La soussignée vient de recevoir une grande quantité d'effets qu'il vendra à des prix défiant toute concurrence, tels que Clous, Tôles en Botte, Tôles Galvanisées, Ferblanc, pour Couvertures, Huites, Peintures, Vitres, Mastix, Ferrures de Maisons de toutes sortes, Outils, Coutellerie, etc., etc.

ONESIME GOULET. N. B. — Assortiment complet de Faux, Manches de Faux, Fourches, Bateaux, Grattes, Pelles, Bâches, et tout ce qui concerne ce genre d'affaires.

J. & W. REID, 40, Rue St. Paul, Québec. MANUFACTURIERS DE PAPIER-FEUTRE pour le rembourrage des matelas et pour mettre sous les tapis.

PAPIER A ENVELOPPER, Grès, Brun, Drabe et Manilla, de toute grandeur et de toute qualité.

PAPIER A IMPRIMER, Blanc et de couleur, de toute grandeur et de toute qualité.

SACS DE PAPIER fait à la machine, pour groceries, et marchandises sèches, de toute qualité et de toute grandeur.

LIVRES BLANCS, pour comptes, ou mémoires, grands ou petits faits à ordre, sous le plus court délai.

Importateurs et Marchands De papier à écrire, d'Enveloppes, de Plumes et d'Encres.

Enfin de toute sorte de Papeteries. Le tout sera vendu au plus BAS PRIX, soit en gros, soit en détail.

TAPISSERIES, en gros seulement. J. & W. REID. Québec, 8 avril 1876.

PROFITEZ DU BON MARCHÉ. Nous offrons d'ici à un mois seulement les articles suivants pour à MOITIE PRIX.

150 Coupons Tweed, 600 Verges Etoffe, 1000 " Frelats, 2000 Pièces Indienne Américaine, 1000 " Shirting, 1500 " Coton, etc., etc.

Ces Marchandises proviennent de fabriques et sont de première qualité.

NOUVEAUTES EN ETOFFES A BORDS, ALPACAS, RUFANS, SCARFS, ENTOUTCAS, TWEEDS, SERGES POUR HABITS, VESTING, CHAPEAUX, ETC., ETC.

CHEZ TH. HUDON, Coin des rues St. Joseph et de la Concorde, St. Roch, Québec, 29 mars 1876-18.

MM. MICHAUD & CIE., Libraire de St. Roch, Coin des rues Desfossés et St. Roch.

Les soussignés ont l'honneur d'informer le public et leurs amis, tout en les remerciant de l'encouragement qu'ils ont reçu jusqu'à présent, qu'ils viennent de faire des changements dans le rétablissement, qui leur permet de faire une grande réduction pour des articles en comptant.

Pour Belture, les ordres seront remplis avec ponctualité et de manière à satisfaire le public.

N. B. — Chose digne de remarque, c'est que MM. Michaud & Cie. ont pris des dispositions telles, en faisant leurs achats qu'ils sont capables de vendre à des prix qui défient toute concurrence.

GRANDE RÉDUCTION MARCHANDISES SÈCHES A L'USAGE DES FAMILLES.

Le soussigné croit pouvoir en toute confiance appeler l'attention publique sur son vaste assortiment de Marchandises venant des meilleures manufactures. Les articles en vente les articles dont sont l'assortiment ne peuvent manquer d'être satisfaisants et de la qualité et du prix.

Coton Blanc de Horrock, Coton à Draps de Lill, Couvertures de Laine, Flanelle, Toile Fine, Toile Frappée, Toile à Draps, Toile à Nappe, Serviettes, Toile Ouvrée, Mouchoir de Toile pour dame et messieurs, Coton Jaune, manufacture canadienne, Japon.

Tous ces articles seront vendus à des prix très-réduits. Il vient de recevoir une caisse de Soie Noire, Ribans Noirs, Coton Noir, Alpaca Noir, Grèpe Noir et Crépe, de tous les prix.

— ACHETÉ — Drap et Caesimir Noir, Tweed Canadien, Tweed Anglaise, Tweed Ecossais, Patrons de Veste, nouveau genre et nombre d'autres effets dont l'énumération serait trop longue.

Une visite est respectueusement sollicitée. F. X. LEPAGE, 34, rue de la Concorde, St. Roch, Québec, 11 mars 1876.

EUGENE HAMEL, ARTISTE-PEINTRE, No. 363, RUE et FAUBOURG ST. JEAN.

Portraits en Couleurs à l'Huile d'après nature. PORTRAITS au CRAYON d'après Photographie. PRIX TRÈS MODÈRES. Québec, 31 mars 1876-18.

Tableau indiquant l'heure du Départ des Mallettes. EDGAR DE POSTA, QUÉBEC, AOÛT 1876. Dns. MALLEES. CLOS.

Par les vap. de la ligne Canard sur N. Y., tous les lundis. (a) — Sac des mallettes, par les chars, ouvert jusqu'à 4.30 P. M. (b) — Sac des mallettes, par les chars, ouverte jusqu'à 6.3 A. M. (c) — Sac Supplémentaire, à 11.00 Midi.

Les lettres enregistrées doivent être déposées à la Poste 15 minutes avant le départ de chaque matin. Les boîtes aux lettres sur la rue seront visitées à 6.30 h. a. m., 10.00 h. a. m., 3.30 p. m., et 5.30 p. m. Distributio par les postillons à 8.30 a. m., 10.30 a. m., et 4.00 p. m.

J. B. PRUNEAU, Maître de Poste Québec, 10 août 1876.

Extrait Liquide de Bœuf Par Liebig. Tonique infatigable dans les cas de Dyspepsie, de Perte d'Appétit et de Faiblesse Générale.

A vendre chez tous les Pharmaciens. O. POTVIN & CIE., Agents, Québec.

Le parfait substitut du beurre et des œufs. Poudre à Pâte de Cameron.

Cette Poudre contenant dans sa composition du beurre et des œufs, devrait être employée dans toutes les familles vu la grande économie qu'elle apporte dans la confection des Pâtisseries de toute sorte.

A vendre chez tous les Pharmaciens et les Epiciers. O. POTVIN & CIE., Agents, Québec.

Aux Propriétaires de Chevaux de Bestiaux. Le Célèbre Condiment Nutritif de Cameron.

A été reconnu supérieur à toutes les préparations en usage pour améliorer et rétablir l'état des Chevaux malades, fatigués, et leur donner de la vigueur.

A vendre chez tous les Pharmaciens. O. POTVIN & CIE., Agents, Québec. 13 sept. 1875.

ALEX. W. OGILVIE, M.P.P., Président. WILLIAM ANGUS, Premier Vice-Président. HENRY CLYDE, Secrétaire. C. D. HANSON, Inspecteur en Chef.

CAPITAL, \$2,000,000. DÉPÔT au Gouvernement de la Puissance, \$56,000. DEBENTURES MUNICIPALES.

Assurances contre le Feu à la Ville et sur les Propriétés à la Campagne aux mêmes Primes.

Assurances sur les Eglises et les Couvents, avec dépendances, à des Primes Spéciales.

F. O. PAQUET, Agent Spécial. A. G. TOURANGEAU, AGENT, ST. ROCH. L. E. THOMPSON, AGENT, LEVIS.

T. H. MAHONY, AGENT GÉNÉRAL, No. 78, rue St. Pierre, vis-à-vis la Banque Nationale. Québec, 6 mai 1876.

ABANDON DU VIEUX SYSTEME. Le public est informé que nous nous rendons aujourd'hui à la demande faite, depuis longtemps, par nos pratiques de Vendre nos Marchandises à bon marché.

ET A UN SEUL PRIX. Pour y arriver plus sûrement, la MAISON JACQUES-CARTIER a tout prévu. Une REDUCTION DE 10 A 35 POUR 100 est faite sur tout notre stock.

En adoptant aujourd'hui le système d'un seul prix, nous sommes décidés de faire le sacrifice de tous les profits sur les Nouvelles Marchandises que nous recevons chaque semaine.

Les Marchandises passées de mode et les Coupons, nous les offrons à moitié prix. Comme l'argent est bien rare, que la crise se fait toujours sentir et que chacun désire une nouvelle toilette pour le printemps, nous prions respectueusement le public de faire attention à notre grand assortiment de MARCHANDISES A L'USAGE DES TOILETTES ET DES FAMILLES. Ces marchandises nous viennent des plus célèbres manufactures, et nous sommes sûrs d'avance qu'elles donneront à l'acheteur pleine et entière satisfaction.

Chaque article est marqué en chiffres distincts, personne ne peut être trompé. Inutile de dire qu'une visite à notre établissement nous fera plaisir.

UN SEUL PRIX CHEZ H. CAGNON & CIE., RUE DE LA COUBONNE, ST. ROCH. Québec, 29 mars 1876.

A VENDRE SANS RESERVE 150 Machines à Coudre comprenant les suivantes.

Le Singer pour Familles. Le Singer No. 2 pour Tailleurs et Cordonniers, manufacturés par C. W. Williams & Cie., de Montréal.

Le Wazer de tous les genres et façons, et l'Osborn et un assortiment à peu près de toutes les espèces de Machines à Coudre qui sont manufacturées. Le tout devant être vendu à grand sacrifice.

Aussi — Un grand assortiment de Chaussures pour Hommes, Femmes et Enfants. Les soussignés sont sur le point de déménager et d'aller à la maison de M. Pye, rue St. Jean, No. 80. WOODLEY & CIE. A VIS. Tous les comptes dus qui ne seront pas payés d'ici au 1er JANVIER 1876, nous les donnerons à notre avocant pour collection. WOODLEY & CIE. Québec, 21 décembre 1875.

INJECTION BROU. Hygiène, Infaillible et Préserve, la seule véritable. Agent: A. DELAU, successeur. Dépôt à Québec, R. McLEOD.

GUERISON DES MALADIES NERVEUSES & CONVULSIVES. PAR LES BROMURES DE PENNES ET PELISSE.

Pharmaciens-Chimistes, rue de Latran, 2, Paris. SIROP DE BROMURE DE POTASSIUM pur, employé spécialement avec de grands succès contre la Danse de Saint-Guy, l'Éclampsie, l'Épilepsie.

SIROP DE BROMURE DE SODIUM pur, présenté sous la forme la plus séduisante pour les femmes et les malades affaiblis par l'Insomnie, les Migraines, Douleurs nerveuses, Convulsions, Spasmes, Syncope et l'Hystrérie.

SIROP DE BROMURE D'AMMONIUM pur, d'une efficacité durable contre les congestions cérébrales, Méningites chroniques, Apoplexie, Paralysie et Vertiges. NOTA. — EXIGER LA MARQUE DE FABRIQUE ET LES DEUX SIGNATURES.

Pour le Canada: C. MELQUIOND et C^o, A MONTRÉAL. Agent: A. DELAU, successeur.

Vin de Bugeaud. Tonique-Nutritif Au Quinquina et au Cacao combinés. LE VIN TONI-NUTRITIF DE BUGEAUD. Agents: A. DELAU, 228, rue McGill, Montréal. Dépôts à Québec chez R. McLeod, J. E. Burke, et J. B. Martel.

TRAITEMENT CURATIF DE LA PHTHISIE PULMONAIRE. A tous les degrés. ET EN GÉNÉRAL DES AFFECTIONS de la POITRINE et de LA GORGE. PAR LE SILPHIUM CYRENAÏQUE.

Expérimenté par le Dr LAYAL, dans les Hôpitaux militaires de France et d'Algérie, avec le plus grand succès. Importé et préparé par DERODE et DEFFES, PHARM. DE 1^{re} CLASSE, Paris, 2, Rue Brouet, 2, Paris.

Le Silphium d'Asiaticum en provenance, en trinitaire et en poudre. N. B. — Ne pas confondre notre produit avec les préparations d'Asiaticum et de Phlegme qui se vendent sous le nom de Silphium, et qui n'ont aucun rapport avec le véritable produit de l'Asiaticum.

Montréal: A. DELAU et principales Pharmacies du Canada. Dépôts à Québec chez J. E. Burke, W. E. Brunet et J. B. Martel.

CACHETS MÉDICAMENTEUX LIMOUSIN. PROCÉDÉ BREVETÉ POUR 15 ANS. PARIS, 2 bis, rue BLANCHE (place de la Trinité). Exposition universelle de Vienne 1873. Médaille de mérite.

Ces cachets sont constitués par deux petites rondelles de pain azyme soudées ensemble, et renfermant dans leur centre des poudres médicamenteuses, nauséuses ou amères, dans le but de supprimer tout mauvais goût. (Voir Rapport à l'Académie de Médecine, 29 mai 1873).

Tableau des médicaments Limousin: Rhubarbe, Sulfate quinine, Charbon végétal, S-N Bismuth, Fer réduit, Quinquina, Poivre cubèbe, Podophylline, Brom. potassium, Pepsine.

HYDRATE de CHLORAL EN CAPSULES DRAGÉFIÉES. Sous cette forme, pas de constriction à la gorge, pas de mauvais goût. Contrée facile de la pureté du produit. Supérieures à tout ce qui a été inventé jusqu'à présent. — 4 à 6 dragées suffisent pour amener le calme et le sommeil.

Le Flacon de 40 dragées de 0.25 cent. — Prix: 3 fr., à Paris. SIROP DE CHLORAL de LIMOUSIN: 1 gr. d'hydr. de Chloral par cuillerée, 3 francs la bouteille de 250 gr.

SUCRE-TISANE ILLICO. Sous la forme et le volume d'un morceau de sucre ordinaire MAUVE, PECTORALE, TILLEUL, SALSEPAREILLE, CAMOMILLE, QUINQUINA, LIMONADE, ETC.

Cette préparation représente tous les principes que doit contenir un tasse de tisane bien faite. Il suffit de dissoudre le sucre-tisane dans l'eau froide ou chaude, pour obtenir instantanément une infusion toute saine.

La Boîte de 5 Doses, de 4 fr. 25 à 1 fr. 50, à Paris. PARIS: Ph. LIMOUSIN, 2 bis, r. Blanche. A. DELPECH. Montréal: A. DELAU, et dans les principales Pharmacies du Canada. Dépôts à Québec chez R. McLeod et J. E. Burke.